

## DELIBERATION DU Conseil d'Administration SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 7  
Nombre de suffrages exprimés : 7  
Nombre de pouvoirs : 0  
Date de convocation : 05/04/2023

Séance du : 17/04/2023 à 17 heures 00

Délibération n° 20231704-003

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept avril, à 17 H la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, s'est réunie au lieu habituel de ses séances, salle de la Mairie, sous la présidence de Mme Virginie FONTAINE, Présidente et après convocations régulièrement faites à domiciles.

Etaient présents : Mme FONTAINE Virginie, Mme ALAPETITE Aurélie, Mme GIRAUDET Marie-Laure, Mme LAMOT Annie, Mme DARCHY Pierrette, Mme LAURIEN Sylvie, Mme YVERNAULT Rolande, Mme MICAT Josiane,

Excusés : M. SOHIER Louis, Mme TOUCHET Micheline

Absente : Mme MAITRE Jacqueline

### COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Conseil d'Administration sous la présidence de Aurélie TRIBET délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Virginie FONTAINE, Présidente, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

#### COMPTE ADMINISTRATIF CCAS

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		20 629.62		1 272.05		21 901.67
Opérations de l'exercice	9 628.53	10 000.00		100.00	9 628.53	10 100.00
<b>TOTAUX</b>	<b>9 628.53</b>	<b>30 629.62</b>		<b>1 372.05</b>	<b>9 628.53</b>	<b>32 001.67</b>
Résultats de clôture		21 001.09		1 372.05		22 373.14
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>9 628.53</b>	<b>30 629.62</b>		<b>1 372.05</b>	<b>9 628.53</b>	<b>32 001.67</b>
Résultats définitifs		21 001.09		1 372.05		22 373.14

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Madame la Présidente s'est retirée et ne participe pas au vote

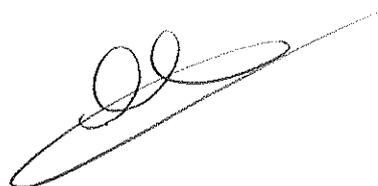
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, l'unanimité adopte le compte administratif 2022 du CCAS.

**POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**La Présidente,**

**Centre Communal  
d'Action Sociale  
d'AIGURANDE 36140**

**Aurélie TRIBET**

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the printed name.